

Critical Incident Stress Management (CISM)

Le CISM permet d'apporter une aide psychologique pour répondre rapidement à une situation de stress vécue lors d'un événement. Mais, tous les dispositifs ne se valent pas...

Le stress post-traumatique : une réaction humaine

Tout contrôleur peut être amené à vivre un événement grave sur position. Dans certains cas, cela peut avoir un impact important sur sa vie personnelle ou réduire sa capacité à assumer correctement ses fonctions.

Un soutien psychologique adapté, mis en place rapidement après l'événement, permet de limiter le risque de voir des symptômes apparaître, s'aggraver ou perdurer.

Des solutions inégales en termes d'efficacité de traitement du CISM ont été mises en œuvre sans coordinations dans les différents organismes.

Le soutien par des professionnels

Plusieurs modèles d'organisation existent à la DSNA : conventions avec un hôpital ou cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP), hotlines téléphoniques d'un prestataire privé ou conventions avec des thérapeutes de proximité spécialement sélectionnés.

Les deux premiers dispositifs ont déjà montré leurs limites (pas de prise en charge rapide ou mise en contact avec un professionnel non spécialisé et n'ayant aucune connaissance de notre métier) tandis que le troisième est plébiscité par celles et ceux qui ont dû y avoir recours. Le SNCTA soutiendra le développement de cette organisation.

Le soutien par les pairs

Avant l'intervention d'un professionnel du soutien psychologique, un échange avec un contrôleur connaissant, par nature, les situations rencontrées, les missions et les éléments de langage de la profession est de nature à pouvoir apporter un soutien non thérapeutique, plus informel et rapidement accessible. Le SNCTA revendique que cette mission soit remplie par des « pairs », spécifiquement formés à ce type d'accompagnement.

Les contrôleurs sollicitent déjà leurs collègues après un événement de sécurité : il faut former ces pairs pour améliorer la prise en charge.

Une coordination nationale nécessaire

Certains organismes n'auront pas la taille ou les ressources pour implémenter et faire vivre ces dispositifs. Le SNCTA juge nécessaire la création d'un poste de coordonnateur national du CISM avec pour missions :

- ☀ d'aider à créer et suivre le bon fonctionnement de ces structures locales CISM ;
- ☀ de suivre et de former sur les évolutions techniques en matière de gestion du CISM et d'exploiter les REX ;
- ☀ d'organiser si besoin des accompagnements collectifs et d'assurer la coordination avec les autres instances (pôle CNA, FC FH, ITES, etc.).

Le SNCTA revendique la création d'un référent CISM national pour coordonner le développement de ces dispositifs et assurer leur pérennité.

Le SNCTA revendique la promotion au niveau national des deux volets du seul dispositif de gestion du CISM qui donne aujourd'hui entièrement satisfaction : la formation de contrôleurs pairs dans l'ensemble des organismes de contrôle de la DSNA ainsi que le recours à un réseau local de thérapeutes spécialisés et formés à nos métiers.

Le SNCTA revendique également la création d'un poste de référent national CISM permettant d'en accompagner les pratiques et d'en coordonner le développement.